

L'essentiel



Du mardi 25 août 2015 - de la part de Stéphane Le Foll

FUSILLADE - ROYE

Des coups de feu ont été tirés aujourd'hui à Roye (80) faisant 4 morts et 2 blessés graves. Des gendarmes rapidement intervenus sur les lieux ont été touchés. L'un d'entre eux est décédé des suites de ses blessures. Le tireur a également été blessé au cours de son interpellation. Le président de la République a tenu à saluer le courage et l'engagement des forces de la gendarmerie et leur apporter tout son soutien dans cette épreuve. Il a fait part de toute sa solidarité aux familles des victimes et à leurs proches.

ENTRETIEN BAN KI-MOON

Le président de la République a reçu ce jeudi le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon. Ils ont évoqué ensemble les prochaines étapes de la préparation de la COP 21, qui entre dans sa dernière ligne droite. - Le chef de l'Etat a salué l'initiative de Ban Ki-Moon d'organiser une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies le 27 septembre. Toutes les occasions doivent être saisies pour avancer d'ici décembre. Ban Ki-Moon était également l'invité d'honneur de la Conférence des Ambassadeurs.

Le président de la République a reçu ce jeudi le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon. Ils ont évoqué ensemble les prochaines étapes de la préparation de la COP 21, qui entre dans sa dernière ligne droite. Ils se sont félicités des avancées d'ores et déjà obtenues même si beaucoup reste encore à faire. « 56 pays représentant plus de 60 % d'émissions de gaz à effet de serre ont soumis leur contribution ». Il convient d'appeler « tous les autres [...] à le faire ». « Le plus difficile reste à venir [...]nous devons donc accélérer » (PR, 25/08/15).

- Le chef de l'Etat a salué l'initiative de Ban Ki-Moon d'organiser une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies le 27 septembre. Elle sera co-présidée avec la France et le Pérou. L'objectif est de donner l'impulsion politique nécessaire pour que les négociations aboutissent.
- Toutes les occasions doivent être saisies pour avancer d'ici décembre, en particulier la réunion sur les financements en octobre à Lima et le sommet du G20 à Antalya en novembre. La France réunira à nouveau les chefs d'Etat et de gouvernement à l'ouverture de la COP 21 pour donner un cadre clair et ambitieux aux négociations.
- Le président de la République et le Secrétaire général des Nations Unies ont également évoqué les crises internationales. Le chef de l'Etat a rappelé son plein soutien au processus politique conduit sous l'égide des Nations Unies en Libye. Il doit aboutir dans les meilleurs délais. En Syrie, la transition politique doit maintenant être engagée sur la base de la déclaration adoptée par le Conseil de sécurité le 17 août. Le président de la République a remercié le Secrétaire général pour l'action des Nations Unies en faveur de la stabilisation de la RCA.

CHINE – MARCHES BOURSIERS

L'ensemble des marchés financiers ont connu des baisses lundi, liées à différents facteurs, dont des craintes sur la croissance chinoise. Le CAC 40 a perdu 5%, avant de regagner 4 % ce mardi. Il ne faut pas sur-réagir à ces mouvements financiers : les taux d'intérêts de la France comme de l'Allemagne ont peu évolué ; le prix du pétrole a baissé ; l'économie mondiale est suffisamment solide et les perspectives de croissance ne sont pas simplement liées à la Chine. La France fait confiance à la Chine pour agir.

L'ensemble des marchés financiers ont connu des baisses hier, liées à différents facteurs, dont des craintes sur la croissance chinoise et des anticipations de resserrement monétaire aux Etats Unis.

<u>Il ne faut pas sur-réagir à ces mouvements financiers.</u> « Les mouvements boursiers, nous les connaissons et nous ne pouvons pas déterminer [...] nos positions en fonction simplement des indices boursiers » (PR, 24/08/15) :

- **Ils se produisent après des hausses parfois considérables** sur une période récente. Ainsi l'indice chinois de Shanghai avait ainsi doublé en moins d'un an et reste en hausse de 45% sur un an ;
- Les taux d'intérêts de la France, comme ceux de l'Allemagne, ont peu évolué ;
- De manière similaire le prix du pétrole a par ailleurs baissé ce qui est favorable à l'économie ;
- Après l'annonce de mesures de relance par la Chine ce mardi, les places européennes ont rebondi : la Bourse de Paris a fini en forte hausse de 4,14%, Londres de 3,09%, Madrid de 3,68%, Francfort de 4,97% et Milan de près de 6%, tandis que l'Eurostoxx 50 a grimpé de 4,69%.

« L'économie mondiale est suffisamment solide [et les] perspectives de croissance [...] ne sont pas simplement liées à la situation en Chine » (PR, 24/08/15). Depuis la crise des subprimes en 2008, « des pare-feu ont été installés », notamment « en Europe avec l'Union bancaire » (PR, 25/08/15).

La France « fait confiance aux autorités chinoises pour surmonter cette crise boursière » :

- La Chine a les « moyens d'agir et la croissance chinoise, même si elle continue de ralentir, reste à un niveau particulièrement enviable » (PR, 25/08/15).
- « La Chine est la deuxième économie mondiale, elle doit aussi s'adapter, adapter ses marchés de capitaux, adapter son organisation, adapter aussi sa croissance au niveau des objectifs qui peuvent être ceux du monde entier et notamment pour la régulation des monnaies et la régulation des mouvements financiers ».

« Notre volonté, c'est d'engager la Chine à prendre toutes ses responsabilités dans la gouvernance mondiale », notamment en vue de 2016 et la présidence chinoise du G20 (PR, 25/08/15).

POLITIQUE ECONOMIQUE

Des valeurs – travail, émancipation, égalité, protection –, des objectifs – croissance, emploi, baisse de la fiscalité – et le devoir de réformer : telle est notre politique économique. C'est celle qui est conduite depuis 3 ans. C'est celle que nous poursuivons en cette rentrée. Le mouvement de réformes ne faiblit pas. De grands chantiers seront conduits en cette rentrée, avec le projet de loi de finances 2016, le maintien de l'ampleur du soutien aux entreprises et une nouvelle baisse d'impôt pour les ménages, le projet de loi numérique, une nouvelle étape dans la construction de la flexisécurité à la française, l'initiative de la France au niveau européen.

« Des valeurs – travail, émancipation, égalité, protection –, des objectifs – croissance, emploi, baisse de la fiscalité – et le devoir de réformer : telle est notre politique économique. Une politique qui rompt avec les facilités du passé – pression fiscale et dépenses publiques accrues – et réinvente ses outils » (PM, 25/08/15).

- Quatre valeurs « guident notre action » (PM, 25/08/15) :
 - « Le travail, qui permet à chacun de trouver sa place. Promouvoir le travail, c'est encourager l'effort,
 l'initiative, la prise de risques »;
 - « L'émancipation des individus. Chacun doit pouvoir saisir les opportunités qui s'offrent, avancer dans la vie, se relever parfois, ne pas rester enfermé dans sa condition sociale et les préjugés. [...]
 Chacun doit pouvoir réussir » ;
 - « L'égalité. [...] Nous devons agir davantage en amont des inégalités, c'est-à-dire investir dans l'éducation, la formation. [...] Il faut lutter aussi contre l'accroissement des inégalités de revenus et de patrimoine »;
 - **« La protection.** Nous refusons de laisser les salariés seuls, livrés à eux-mêmes face à la loi du marché. On peut au demeurant protéger sans décourager l'effort, ni nuire à la compétitivité ».
- « Ces valeurs travail, émancipation, égalité, protection –, nous les traduisons en objectifs de politique économique » : le retour de la croissance, la priorité à l'emploi, la baisse de la fiscalité. « Le président de la République et [le] gouvernement s'y emploient sans relâche » (PM, 25/08/15).

<u>« Le mouvement de réformes ne faiblit pas » : cette rentrée « sera marquée par de grands chantiers de réformes »,</u> notamment :

- Le projet de loi de finances pour 2016 :
 - « L'ampleur du soutien aux entreprises ne sera pas remise en cause. Les entreprises ont besoin de cette visibilité pour investir et embaucher en confiance. Mais [...] chacun doit tenir ses engagements »;
 - « Les ménages bénéficieront quant à eux d'une nouvelle mesure de baisse d'impôts l'année prochaine, comme l'a annoncé le président de la République. Ces trois années de baisse consécutives allègent l'impôt des classes moyennes et populaires. L'impôt sur le revenu sera aussi modernisé grâce à la mise en œuvre du prélèvement à la source, qui entrera en vigueur en 2018 » ;
- « Le projet de loi sur le numérique qui soutiendra les nouvelles formes de l'innovation, leurs nouveaux acteurs, leurs nouveaux usages, tout en protégeant les consommateurs. Amplifier l'activité économique, créer des opportunités, ce sera également l'objectif d'une seconde loi croissance prévue en 2016 »;
- « Continuer de bâtir notre modèle de « flexisécurité » à la française. Pour cela, il faut faire confiance au dialogue social à tous les niveaux, et notamment dans l'entreprise. [Le gouvernement attend] beaucoup des propositions audacieuses que remettra Jean-Denis Combrexelle. L'objectif, c'est de laisser plus de liberté aux entreprises et aux salariés pour prendre les décisions les mieux adaptées pour eux ».
- La France « est à l'initiative et fera dans les prochaines semaines de nouvelles propositions » pour mieux agir à l'échelle européenne et « se doter d'institutions plus légitimes, d'instruments de pilotage plus efficaces, et instaurer une convergence réelle aux plans financier, fiscal et social.

COMPLEMENT - LUTTE CONTRE LE TERRORISME - FICHE S - SECURITE GARES (cf. Essentiel du 24/08/15)

La France est toujours exposée et l'agression du train Thalys Amsterdam-Paris est une nouvelle preuve de la nécessité de se protéger. C'est le sens de la mobilisation des forces de l'ordre partout sur le territoire. C'est aussi le renforcement des effectifs des services de renseignement et la modernisation de notre législation pour mieux agir dans le respect des libertés. En ce qui concerne la fiche S, outil des services de renseignement, il faut être précis : celle-ci permet de collecter des informations et de retracer les déplacements sur des personnes repérées, dès lors que celles-ci font l'objet de contrôles d'identité ; elle n'a aucun pouvoir contraignant et ne permet pas d'arrêter une personne ; elle doit être complétée par d'autres techniques ; vouloir la rendre plus efficace n'a aucun sens en tant que telle. En revanche, il s'agit aujourd'hui de renforcer la coopération européenne : par la création d'un PNR européen, et par l'organisation de contrôles coordonnés aux frontières Schengen, à partir des fiches S partagées par tous les pays de l'espace Schengen. S'agissant de l'installation de portiques au départ des trains, ce qui est possible pour les aéroports ne l'est pas forcément pour les gares (nombre de passagers 20 fois supérieur).

« <u>Nous sommes toujours exposés et l'agression qui s'est produite [dans le Thalys Amsterdam-Paris] est une nouvelle preuve que nous devons nous préparer à d'autres assauts et donc nous protéger »</u>, notamment « à l'intérieur de nos frontières ». C'est le sens de « l'opération Sentinelle qui mobilise [dans le cadre du plan Vigipirate], en plus des policiers et des gendarmes, 7 000 soldats ». Au total, 30 000 policiers, gendarmes et militaires sont affectés à la protection de 5 000 lieux sensibles sur l'ensemble du territoire, dont les gares et aéroports (PR, 25/08/15).

« C'est ce qui justifie également le renforcement des effectifs des services de renseignement et la modernisation de notre législation pour mieux agir dans le respect des libertés » (PR, 25/08/15).

S'agissant de la sécurité dans les trains :

- Un travail est mené en coopération avec nos partenaires européens afin de renforcer les dispositions déjà prises relatives à la sécurité sur les liaisons ferroviaires internationales.
- Ce qui est possible pour les aéroports ne l'est pas forcément pour les gares, concernant l'installation de portiques au départ des trains : le trafic est beaucoup plus important (nombre de passagers 20 fois

supérieur) ; il y aurait un nombre élevé de gares concernées, et nécessité d'aménagements conséquents dans les gares, qui sont des lieux ouverts et généralement implantés dans les centre-ville.

S'agissant de la « fiche S »:

- La fiche S est un outil parmi d'autres pour les services de renseignement : elle vise avant tout à retracer des déplacements, et est inscrite au fichier des personnes recherchées (FPR) et conditionnée à un contrôle d'identité de la personne concernée. Elle permet de collecter des informations sur des personnes en complément des autres sources de renseignement (filatures, écoutes, etc). Elle peut permettre d'alerter sur des déplacements ou de retracer des parcours.
- La fiche S, en tant que telle, ne permet pas d'arrêter une personne. Elle n'est :
 - **Ni une preuve de culpabilité** : l'inscription d'une fiche S ne clôture pas des investigations mais en est généralement un des premiers actes ;
 - **Ni une mesure de contrainte :** c'est une mesure de surveillance discrète, qui doit rester inconnue de celui qui en fait l'objet pour être efficace. Elle n'a aucun caractère coercitif. Elle ne crée pas d'interdiction (de se déplacer par exemple) ni d'obligation (de résider à un endroit ou de pointer) ;
 - **Ni une classification officielle** : elles orientent les services de police ou de renseignement, mais ne peuvent être interprétées comme un classement à valeur officielle de la personne fichée, pas même en termes de dangerosité.
- Cet outil doit être complété, lorsque la situation s'y prête, par d'autres techniques de recueil de renseignement, et nous l'avons complété, notamment par les dispositions prévues par la loi antiterroriste du 13 novembre 2014 et la loi renseignement du 24 juillet 2015. Vouloir rendre la fiche S en tant que telle « plus efficace » n'a donc aucun sens, c'est lui prêter bien au-delà de ce qu'elle peut être.
- La fiche S est un élément important de la coopération européenne en matière d'échanges de renseignement. Mais cette « coordination européenne, il faut la renforcer » (S. Le Foll, 25/08/15). Les 2 propositions que la France a formulées à ses partenaires européens depuis plusieurs mois sont plus que jamais confortées : la création d'un PNR européen, qui permettrait de repérer les individus signalés dès la réservation de leur billet d'avion, et l'organisation de contrôles simultanés et coordonnés aux frontières Schengen pour mieux repérer les mouvements des djihadistes.

AGRICULTURE – SOUTIEN ELEVAGE

Le plan de soutien à l'élevage présenté en juillet 2015 entre dans sa phase concrète, et le versement des premières aides issues de l'examen des situations individuelles instruites par les cellules d'urgence sous l'égide des préfets se fera dès septembre. Ce plan comprend des mesures structurelles, ainsi que 600 M€ de soutien financier de l'Etat. « Il y aura, si besoin est, une rallonge » à ce plan d'aides (S. Le Foll, 25/08/15).

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84 L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.